



MALAISE DES SALARIES DE LA CARSAT MIDI-PYRENEES

Retrait du projet RETRAITE !

CARSAT ET SECU MORTE le 17/02/2020!

10H30 PLACE SAINT ETIENNE DEVANT LA PREFECTURE A TOULOUSE !

Le projet de loi organique relatif au système universel de retraite remet en cause notre modèle de protection sociale dans son ensemble.

Il prévoit la fusion de la CNAV et de l'AGIRC-ARRCO dans une Caisse nationale de retraite universelle et la création d'établissements locaux, faisant ainsi disparaître l'ensemble des  et des Caisses de retraite complémentaire avec leurs missions actuelles.

Cette création serait synonyme de fusion, réorganisation, mobilité imposée et changement de métier pour tous les personnels avec des menaces sur l'emploi.

Les services de la branche Maladie qui sont, aujourd'hui intégrés dans les CARSAT (Service social, AT/MP, Prévention) n'auraient plus aucune place dans ces établissements locaux.

Les personnels des CARSAT transférés dans ces nouvelles caisses sortiraient du cadre de la Sécurité sociale et de sa Convention Collective Nationale.

Ce projet de loi est une 1ère étape vers le démantèlement de tous nos organismes et de l'ensemble des branches de la Sécurité sociale :

- La protection universelle maladie et les indemnités journalières au forfait dans les CPAM,
- Le revenu universel dans les CAF,
- La fusion, à terme, du recouvrement du réseau des URSSAF avec celui des impôts.

Sous prétexte de simplification, ces dispositifs conduiraient à la destruction de la Sécurité sociale.

Une seule exigence :

le retrait de ce projet de loi dans son intégralité !

Dans la continuité du mouvement engagé depuis le 5 décembre 2019, des heures d'information avec le personnel et des grèves ont eu lieu, ces dernières semaines, dans notre organisme pour demander le retrait du projet de loi sur les retraites.

Nous organisons le **17 février 2020**, jour de l'ouverture du débat parlementaire, une action :

« CARSAT MORTE – SECU MORTE » avec rassemblement devant la préfecture de la Haute-Garonne, Place ST Etienne, à 10h30 le 17/02/2020 ».

Tous ensemble gagnons :

- Le retrait du projet de loi Macron,
- Le maintien des CARSAT et de la branche vieillesse.

Contact intersyndicale

CGT Fabienne Clamens : 06 80 61 95 76

FO Pascal Lézat : 06 71 84 53 22

SUD Marie Aguilar 06 16 27 83 52